

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 avril 2023

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2022-2023.630**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 20 mars dernier, visant à obtenir les montants totaux déboursés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour l'année 2021 et 2022 en remboursement des cotisations professionnelles ainsi que les titres d'emplois concernés par ces remboursements.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

Original signé par

Caroline Dumont

p. j. 1